MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Saint-Georges-la-Pouge

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Georges et lion sculpté

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Georges et lion sculpté

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 11/03/1963

Étendue de la protection : Eglise ainsi que le Lion archaïque placé sur la terrasse voisine (cad. G 672, 673) : inscription par arrêté du 11 mars 1963

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.